



2011 BUDGET
DE L'ONTARIO



DOCUMENT D'INFORMATION

REMONTER *la* PENTE
POUR UN AVENIR MEILLEUR

MINISTÈRE *des* FINANCES

La vigueur des systèmes d'éducation et de santé renforce l'économie

Le 29 mars 2011

Le plan du gouvernement McGuinty, Ontario ouvert sur le monde, qui a été établi pour améliorer la compétitivité de la province, porte ses fruits. Le budget de 2011 présente des initiatives qui continueront de renforcer l'économie, ce qui favorisera la création d'emplois, tout en protégeant l'éducation et les soins de santé. Une main-d'oeuvre instruite et en bonne santé renforce l'économie de l'Ontario et attire des investissements ainsi que des emplois.

Le budget décrit les nouveaux investissements visant à créer des emplois, à aider les agriculteurs, à favoriser la création de places dans les collèges et les universités, à augmenter le nombre de tests de dépistage du cancer du sein, à améliorer les services de santé mentale pour les enfants et à accroître la portée des services de pharmacie offerts, notamment aux personnes âgées.

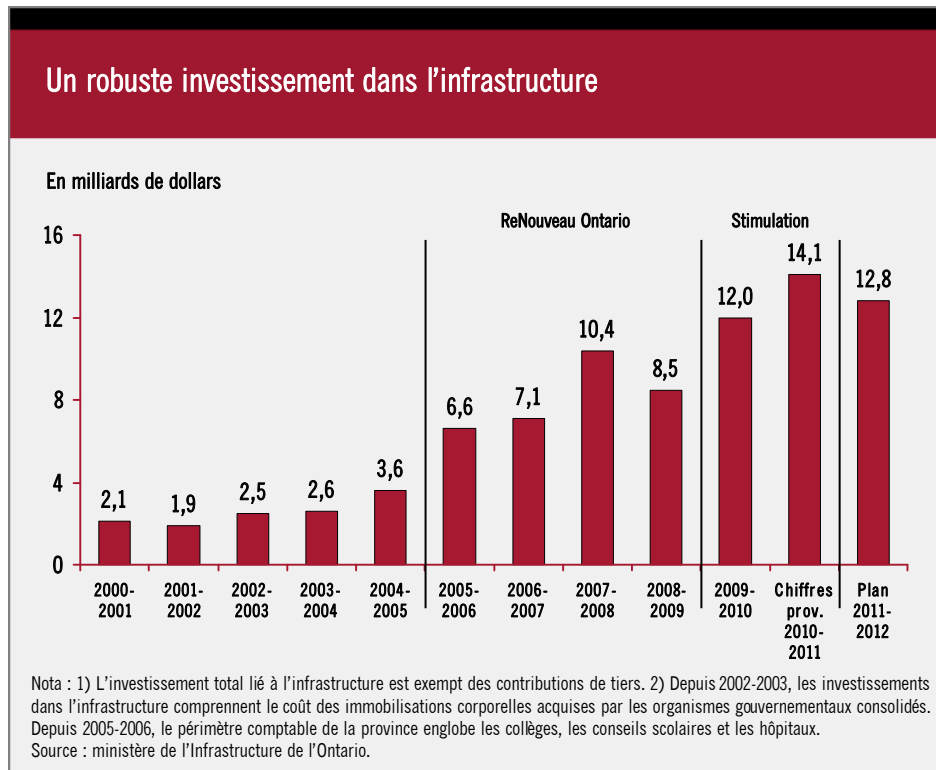
EMPLOIS ET CROISSANCE

L'état de l'économie ontarienne s'améliore et les emplois reviennent. Statistique Canada confirme que la province a recouvré 91 % des emplois perdus pendant la récession, comparativement à 14,5 % aux États-Unis. Quatre-vingt-quatre pour cent des emplois recouverts sont à temps plein.

Un climat des affaires plus concurrentiel génère davantage d'emplois et de meilleurs revenus pour les gens. Les mesures du [Plan fiscal de l'Ontario pour stimuler la création d'emplois et la croissance](#) renforcent l'investissement des entreprises et créent des emplois. Les investissements du secteur privé dans l'infrastructure, les machines et le matériel sont passés à 78,3 milliards de dollars en 2010, en hausse de 7,4 % par rapport à 2009.

Une infrastructure publique moderne, y compris les écoles, les hôpitaux et les routes, est l'un des fondements essentiels d'une économie prospère. Les investissements dans l'infrastructure publique créent des emplois et procurent à plus long terme des avantages économiques considérables. D'ici la fin de 2010-2011, l'Ontario aura investi 62 milliards de dollars dans l'infrastructure depuis 2003, créé et préservé plus de 80 000 emplois par année en moyenne, construit plus de 400 nouvelles écoles, commencé ou achevé la réalisation de plus de 100 importants projets hospitaliers et prolongé ou remis en état plus de 5 500 kilomètres de routes.

Faisant fond sur ces investissements substantiels, la province compte investir plus de 35 milliards de dollars dans l'infrastructure au cours des trois prochaines années, dont 12,8 milliards de dollars en 2011-2012. On prévoit que ces investissements mèneront à la création et à la préservation de plus de 300 000 emplois.



Au cours des semaines à venir, l'Ontario et des partenaires innovateurs du secteur privé annonceront de nouveaux investissements de plus de 1,3 milliard de dollars, incluant près de 175 millions de dollars provenant de la province, qui permettront de créer plus de 2 100 emplois et d'en conserver près de 7 800.

L'Ontario est un chef de file en matière de technologies propres et durables. Les investissements publics et privés dans l'énergie propre et renouvelable et la conservation ont augmenté en raison de la *Loi de 2009 sur l'énergie verte et l'économie verte*. Depuis que la Loi a été promulguée en septembre 2009, plus de 30 entreprises fabriquant des composantes servant à la production d'énergie propre ont annoncé qu'elles entendaient construire ou agrandir des installations en Ontario, ce qui créera de nouveaux emplois au cours des deux prochaines années.

Le budget de 2011 vient en aide aux éleveurs de bovins, de porcs, de moutons et de veaux en mettant en oeuvre un nouveau Programme de gestion des risques et un Programme d'autogestion du risque pour le secteur des produits horticoles comestibles.

PROTECTION DE L'ÉDUCATION

L'Ontario reconnaît depuis longtemps l'importance d'une main-d'oeuvre hautement instruite qui peut être concurrentielle dans l'économie mondiale et attirer des investissements étrangers. Les Ontariennes et Ontariens ayant un haut niveau de connaissances et de compétences ont davantage de possibilités d'emploi, gagnent de meilleurs salaires, sont des citoyens engagés et sont moins dépendants du gouvernement durant leur vie active. C'est la raison pour laquelle l'éducation, de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein à l'éducation postsecondaire, demeure une grande priorité du gouvernement ontarien.

Maternelle et jardin d'enfants à temps plein

Une journée complète d'apprentissage pendant les premières années facilite la transition à la 1^{re} année, tant pour les parents que pour les enfants. De plus, les élèves qui réussissent à l'école pendant leurs premières années d'études sont plus susceptibles d'avoir de bons résultats à l'école plus tard et de faire des études postsecondaires.

En septembre, des programmes de maternelle et de jardin d'enfants à temps plein seront offerts dans 200 écoles de plus. Jusqu'à 50 000 enfants en bénéficieront. À l'heure actuelle, près de 600 écoles offrent déjà de tels programmes, dont bénéficient jusqu'à 35 000 enfants. Toutes les écoles offriront ces programmes en septembre 2014.

Éducation postsecondaire et formation

Grâce à son plan [Ontario ouvert sur le monde](#), le gouvernement veillera à ce que tous les étudiants ontariens admissibles puissent s'inscrire au collège ou à l'université. Il souhaite hausser le pourcentage d'Ontariennes et d'Ontariens qui font des études postsecondaires pour qu'il atteigne 70 %.

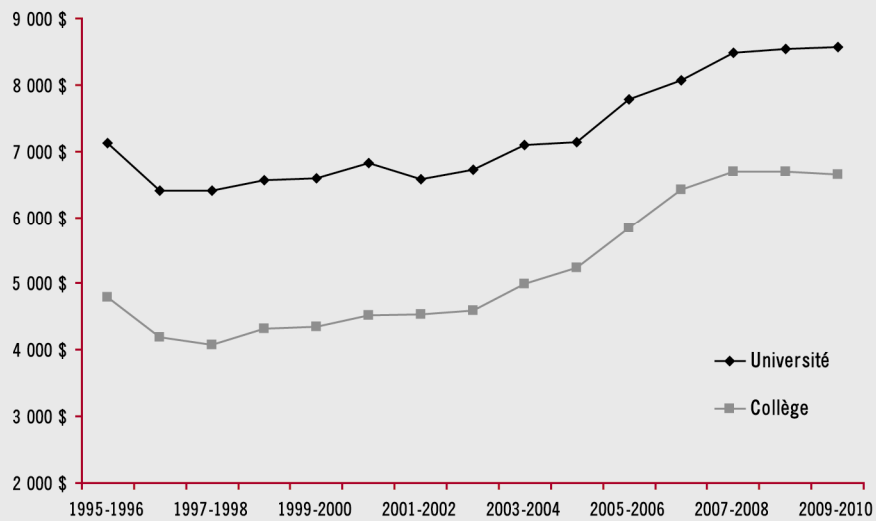
Le budget de 2011 contribuera à créer plus de 60 000 places supplémentaires d'ici 2015-2016 en investissant plus de 64 millions de dollars en 2011-2012 – montant qui atteindra 309 millions de dollars en 2013-2014 – sous forme de subventions de fonctionnement supplémentaires pour les collèges et universités. Ces fonds maintiendront la tradition du gouvernement de financer entièrement la croissance de l'effectif étudiant dans le secteur de l'éducation postsecondaire.

Le budget annonce aussi que le gouvernement accordera un financement supplémentaire à deux programmes importants qui appuient les possibilités de formation et fournissent des expériences de travail afin d'aider les Ontariennes et Ontariens à améliorer leurs connaissances et leurs compétences :

- 44 millions de dollars sur trois ans pour les programmes d'alphabétisation et de formation de base;
- 22,5 millions de dollars en 2011-2012 destinés à la stratégie Emplois d'été Ontario, afin d'aider plus de 100 000 étudiants à avoir accès à des emplois et des services cet été.

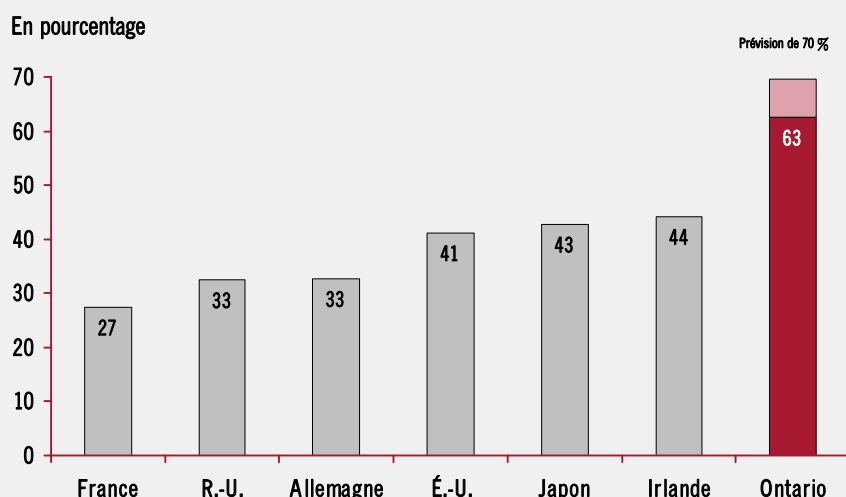
Le système d'éducation de l'Ontario a été qualifié de chef de file par la société de conseil en gestion McKinsey and Company, dans son rapport intitulé *How The World's Most Improved School Systems Keep Getting Better*. Cette étude a examiné 20 systèmes scolaires un peu partout dans le monde et le système de l'Ontario s'est distingué comme « l'un des plus performants au monde », grâce à ses améliorations soutenues.

Financement par étudiant pour les universités et les collèges de l'Ontario



Source : ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario.

Taux d'accèsion aux études postsecondaires, 2008



Nota : Comprend les adultes de 25 à 64 ans qui ont fait des études postsecondaires.
Sources : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Statistique Canada – Enquête sur la population active (totalisation spéciale pour l'Ontario).

PROTECTION DES SOINS DE SANTÉ PUBLICS

Le gouvernement McGuinty a rebâti un système de soins de santé public solide qui prodigue des soins de qualité fondés sur des données probantes et donne la priorité aux patients. En raison de l'augmentation du coût des soins de santé, il est plus difficile de maîtriser la croissance des dépenses en santé tout en évitant de délaissier les autres investissements prioritaires. C'est pourquoi le gouvernement veille à ce que chaque dollar alloué aux soins de santé serve à la prestation de soins de la plus haute qualité et au meilleur coût qui soit, tout en protégeant les progrès accomplis.

Amélioration du dépistage du cancer du sein

Il est essentiel de dépister et de traiter le cancer du sein le plus rapidement possible. Le cancer du sein est le cancer le plus fréquemment diagnostiqué chez les femmes en Ontario et la deuxième cause de décès attribuable au cancer.

Actuellement, les femmes de moins de 50 ans ne peuvent accéder aux services de mammographie que sur recommandation d'un médecin ou d'une infirmière praticienne. Il est indispensable d'élargir le programme de dépistage afin de permettre aux jeunes femmes à risque de bénéficier d'examen fiables et des suivis offerts par l'entremise du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein.

Pour ce faire, le gouvernement investira 15 millions de dollars de plus au cours des trois prochaines années pour qu'on puisse effectuer environ 90 000 tests de dépistage du cancer du sein additionnels. Cela permettra d'étendre le programme aux femmes de 30 à 49 ans qui présentent un risque élevé de cancer du sein en raison de facteurs génétiques ou d'antécédents médicaux ou familiaux et d'offrir des examens additionnels aux femmes de 50 à 69 ans qui bénéficient actuellement du programme.

Vaste Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances

Les problèmes de santé mentale et de dépendance peuvent sévir à diverses étapes de la vie. Lorsque les gens luttent contre de tels problèmes, leur famille, amis, collègues de travail ou camarades de classe peuvent aussi être touchés.

Les troubles de santé mentale surviennent souvent en bas âge et le système de soutien doit être davantage intégré et mieux répondre aux besoins des enfants et des jeunes. Le gouvernement investira dans une vaste Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances, s'adressant d'abord aux enfants et aux jeunes. D'ici 2013-2014, les fonds appuyant cette stratégie atteindront 93 millions de dollars par année.

Élargissement des services de pharmacie

À compter d'avril 2011, davantage de services de pharmacie et de soutien seront offerts aux bénéficiaires du Programme de médicaments de l'Ontario, notamment aux personnes âgées. Cet investissement s'appuie sur la réussite du programme Medscheck et contribuera à atténuer la pression exercée sur le reste du système de santé.

Le gouvernement financera et soutiendra les pharmacies qui offrent une gamme de services, notamment :

- des consultations de suivi des ordonnances;
- une évaluation des médicaments pour les patients atteints de maladies chroniques;
- une formation sur l'utilisation d'appareils de diagnostic à domicile, comme les glucomètres et les trousse de surveillance de la tension artérielle.

-30-

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS DES MÉDIAS :

Andrew Chornenky, Bureau du ministre, 416 325-9819
Scott Blodgett, ministère des Finances, 416 325-0324

ontario.ca/finances-nouvelles

Available in English

Demandes de renseignements du public :

1 800 337-7222

(Interurbains sans frais uniquement en Ontario)